

• **Conseil d'Administration du Mardi 26/02/2019**

Le Conseil d'administration a lieu à Caldegas (ancienne école)

Présents : - J.M. Bertrand - J. Elias - C.Margouet - M.P. Palau – B.Will – B. Buzy Debat - Y. Gazagne - E. Geiger - D. Vergès

Absents excusés : -C. Brachi

**Ordre du jour-**

- Approbation du compte rendu du CA du 17/12/2018
- Etat des adhésions.
- Etat de la trésorerie.
- Nouvelles modalités de paiement des frais de stage
- Demande de subvention à la mairie de La Cabanasse.
- Le défraiement des frais de stage
- Compte rendu des dernières réunions (animateurs – baliseurs – AG départementale).
- Questions diverses.

Le Président remercie les membres du CA de leur présence et excuse Claude Brachi qui a donné procuration à B Will.

Le compte rendu du précédent CA du 17 décembre 2018 est adopté à l'unanimité après modification

Suite a une remarque le président débute la séance par la rando santé. Il lit une lettre nous indiquant que désormais nous avons l'agrément « rando santé ». Les randonneurs pratiquant ce type de randonnée auront un carnet de progression. Ce document était accompagné de tracts et d'affiches afin de mieux nous faire connaître.

Yves et Lucette animateurs de rando santé sont chargés de prendre ce dossier en main.

Etat des adhésions – Actuellement l'association compte 84 adhérents (78 +6 adhésions hors association) Il y a 15 nouveaux adhérents parmi les 84 recensés

Trésorerie - La trésorière indique que le solde, fin janvier s'élevait à 2703,87€. Les remboursements des stages ont eu lieu.

Elle fait part aussi des subventions accordées par les municipalités et qui ont été comptabilisées (Saillagouse 200€, Latour de Carol 100€, Palau de Cerdagne 100€) Font Romeu a annoncé une subvention en cours de réception.

La Cabanasse demande qu'on lui fournisse la liste des adhérents ainsi que leurs adresses pour monter le dossier de demande de subvention De plus ce dossier est fastidieux à remplir. Les information demandées étant confidentielles le CA ne fournira pas cette liste à l'appui de cette demande.

Défraiement des frais de stage. Pour défrayer un stagiaire n'ayant pas de véhicule personnel pour se rendre au stage, le CA, considérant qu'un parcours en véhicule, la Cerdagne – Argelès sur

mer (200km) serait pris en charge pour 60€ décide d'octroyer, de manière forfaitaire, la même somme à tout stagiaire sans véhicule pour le suivi d'un stage à Argelès sur mer ou à un autre lieu

Compte rendu de l'AG départementale :

Peu de nouveautés. Il a été posé une fois encore la question concernant la possibilité de randonner au-delà des 1500m. La réponse a été la même que les fois précédentes , oui c'est autorisé sur des chemins reconnus, marqués par une trace ou encore mieux balisés.

Compte rendu de la réunion des baliseurs.

Suite à un différend survenu pendant la réunion 2 baliseurs ont démissionné de leur fonction de baliseur. Le président et le vice-président déplorent la façon dont s'est passée la chose. Suite à l'explication animée qui a eu lieu, un membre du CA a annoncé sa démission de cette instance.

Questions diverses.

Suite à la démission de Betty Buzy Debat du conseil d'administration, le CA après un vote à la majorité la remplace, par Daniel Vergès, personne qualifiée, qui sera confirmé ou non dans ses fonctions par la prochaine assemblée générale.

Par ailleurs le président est chargé, conformément aux directives définies par le CA de recruter un nouveau conseiller technique.

Le président clôt la séance à 19 heures 30.

Secrétaire

Le Président

Le

J. Elias  
C.Margouet